

SUR QUOI REPOSE L'HYGIÈNE ?

Elle repose sur :

- Des comportements individuels
- Des locaux adaptés
- L'entretien et le nettoyage régulier des locaux et des équipements de travail



COMMENT FAIRE ?

- Se laver
- Se laver les mains régulièrement (avant de manger, avant et après être allé(e) aux toilettes, après tout contact contaminant)
- Protéger toute plaie avec un pansement imperméable
- Se doucher en fin de journée
- Maintenir son vestiaire et les locaux propres
- Changer régulièrement de vêtements de travail
- Ne pas ramener à son domicile des vêtements souillés



HYGIÈNE ET TRAVAIL

VOTRE PARTENAIRE PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

Protection du salarié & Conseils à l'employeur

VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL :

Avec une centaine de collaborateurs répartis sur 35 sites, spécialisés dans la prévention des risques professionnels, le suivi individuel des salariés et la promotion de la santé au travail, Santé BTP Normandie est votre interlocuteur privilégié.

INFORMATION | SALARIÉ



DÉFINITIONS

Il existe 3 définitions :

- Ensemble des principes, des pratiques individuelles ou collectives visant à la conservation de la santé, au fonctionnement normal de l'organisme.
- Ensemble des soins apportés au corps pour le maintenir en état de propreté.
- Ensemble des conditions sanitaires des lieux publics et des lieux de travail.

QUI EST RESPONSABLE ?

Le chef d'établissement :

- Doit mettre à la disposition de ses salariés les moyens d'assurer leur propreté individuelle et notamment des vestiaires, des cabinets d'aisance (WC), des lavabos et des douches.
- Ces locaux doivent être aérés, ventilés, chauffés, ne dégager aucune odeur, garantir confort et intimité des usagers.
- Il est tenu également de mettre en oeuvre des mesures pour réduire les risques professionnels, d'informer les salariés des comportements à privilégier et de mettre à disposition des équipements appropriés (vêtements de protection, EPI...).



Mais moi aussi :

- Je suis tenu(e) de maintenir en état de propreté et de respecter les locaux mis à ma disposition.
- Également de préserver mon hygiène corporelle.
- Et de respecter les consignes transmises par mon employeur.



POURQUOI L'HYGIÈNE ?

Les mains et les tenues de travail peuvent véhiculer un nombre important de substances chimiques ou biologiques potentiellement dangereuses pour la santé.

L'hygiène permet :



D'ôter les saletés, les salissures



De limiter les infections, les virus et bactéries



De limiter les contagions chimiques (allergie, intoxication...)



Respecter son bien-être et celui des autres (odeur, nuisance...)



De bons rapports sociaux

L'hygiène fait donc partie intégrante de notre quotidien (à domicile et au travail)